



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ÉGALITÉ
FILLES
GARÇONS**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 établissements de l'académie de Limoges obtiennent le label Égalité filles-garçons

Limoges, le 01/04/2025

La récente campagne de labellisation « Égalité filles-garçons » des établissements du second degré a récompensé **l'engagement de 16 collèges et lycées de l'académie en faveur de l'égalité filles-garçons.**

Le label « Égalité filles-garçons » est un dispositif élaboré par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour reconnaître le travail et l'engagement des collèges et lycées dans le **renforcement de l'égalité filles-garçons**. Il permet aux établissements de rendre visible des actions engagées dans les domaines pédagogiques et éducatifs pour **transmettre et faire vivre l'égalité.**

Le label « Égalité filles-garçons » est une **démarche volontaire, progressive** et qui s'inscrit dans le temps avec trois objectifs principaux :

- ✓ la création d'une culture du respect ;
- ✓ la lutte contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles ;
- ✓ la lutte contre les stéréotypes de genre et l'accès pour toutes et tous à une orientation moins genrée.

Il existe **trois niveaux de labellisation** :

- ✓ le niveau 1 reconnaît un engagement de l'établissement scolaire ;
- ✓ le niveau 2 marque l'approfondissement de la démarche ;
- ✓ le niveau 3, qui relève du jury national, atteste d'une expertise partagée par l'ensemble de la communauté éducative.

**Cellule communication
Cabinet de la rectrice**

Tél : 05 55 11 40 17 ou 05 55 11 43 56
Mél : ce.communication@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
87031 Limoges Cedex

Établissements labellisés

Le comité de labellisation académique, composé de 11 membres (inspecteurs, conseillers techniques, formatrices Canopé 87 et personnels du rectorat), s'est tenu le vendredi 21 février 2025 à l'Atelier Canopé 87 :

- ✓ **11 établissements ont obtenu la labellisation de niveau 1 ;**
- ✓ **4 établissements, précédemment labellisés niveau 1 ont accédé au niveau 2.** Cela témoigne de leur montée en compétences, d'une pérennisation des actions, d'un rayonnement de la thématique au sein de l'établissement, d'un engagement des personnels, des élèves et des familles ;
- ✓ **1 établissement a obtenu la labellisation niveau 3, soit le niveau national.** Il s'agit d'une première dans notre académie, attestant l'engagement de cet établissement en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons.

Depuis la création du dispositif en 2023, **38 établissements sont désormais labellisés dans l'académie.**

Les établissements labellisés en 2025

Niveau 1

- ✓ Cité scolaire d'Arsonval à Brive-la-Gaillarde
- ✓ Collège Pierre Desproges à Châlus
- ✓ Collège Jean Picart le Doux de Bourgneuf
- ✓ Collège Maurice Genevoix de Couzeix
- ✓ Collège Fabre d'Eglantine de Saint Sulpice les Feuilles
- ✓ LP Jean Monnet de Limoges
- ✓ Collège Jeanne d'Arc de Limoges
- ✓ Lycée des métiers du bâtiment de Felletin
- ✓ LP René Cassin de Tulle
- ✓ Lycée Edmond Perrier de Tulle
- ✓ LP Gaston Roussillat de Saint-Vaury

Niveau 2

- ✓ Collège Bernadette Chirac de Corrèze
- ✓ Collège Simone Veil de Chénérailles
- ✓ Lycée Raoul Dautry de Limoges
- ✓ LP Saint Exupéry de Limoges

Niveau 3

- ✓ Collège Victor Hugo de Tulle

Parmi les 66 candidatures reçues au niveau national, 33 établissements ont été retenus pour cette distinction remarquable. Cette reconnaissance illustre la qualité du travail mené au sein du **collège Victor Hugo de Tulle** et l'impact des actions mises en place pour **promouvoir une culture de l'égalité entre les sexes dans le parcours scolaire.**

Cette première labellisation de niveau 3 encourage la poursuite et le développement des initiatives en faveur de l'égalité filles-garçons au sein de l'académie.

Cellule communication Cabinet de la rectrice

Tél : 05 55 11 40 17 ou 05 55 11 43 56
Mél : ce.communication@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
87031 Limoges Cedex